



Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20251009-V_DEL_25109_11-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **9 octobre 2025**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	28	3	12

Date de convocation le **3 octobre 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Dehbia **DJERBIB**

V_DEL_25109_11

Adhésion de la Ville à la fédération des centres sociaux du Rhône

Rapporteure: Madame MOSTEFAOUI

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOU**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nadia **LAKEHAL** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOU**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Frédéric **KIZILDAG**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

L'Atelier Léonard de Vinci a ouvert ses portes le 8 février 2022. Il offre aux habitants du Mas du Taureau un nouvel espace d'animation et de vie sociale avec la création d'un nouveau centre social, attendu depuis de très nombreuses années.

Le centre social entend être un foyer d'initiatives, porté par des habitants, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Afin de faire reconnaître ce projet plus largement et de permettre l'accès de ce centre social à des dispositifs, des outils, des agréments et accords négociés par un réseau plus large, il semble opportun d'adhérer à la fédération des centres sociaux du Rhône.

Créée en 1963, la fédération du Rhône et de la Métropole de Lyon assure différentes missions, avec et pour ses 76 centres adhérents. Les centres sociaux du Grand Vire et Peyri sont adhérents de la fédération.

Ces missions s'articulent autour de quatre grands axes :

1- Soutenir et accompagner le réseau

- appui à la vie associative des adhérents ;
- qualification des professionnels.

2- Faciliter les échanges et le travail collaboratif

- rencontre entre les directions des centres ;
- projets transversaux et chantiers thématiques ;
- échanges de pratiques ;
- animation de groupes de travail.

3- Représenter les centres sociaux et assurer la promotion du projet « Centre Social »

- animer les partenariats institutionnels & associatifs ;
- se positionner comme porte-parole auprès des pouvoirs publics ;
- valorisation des initiatives des centres.

4- Recherche & développement : anticiper demain »

- recherche et action sur les centres sociaux en difficulté ;
- travaux sur les nouveaux modèles socio-économiques des centres sociaux.

Cette adhésion permettrait au centre social de l'Atelier de disposer d'une visibilité accrue notamment pour assurer la promotion de ses actions.

Elle permettrait par ailleurs d'approfondir la culture professionnelle des acteurs du centre social de l'Atelier en favorisant les relations entre pairs à l'échelle du réseau, mais aussi l'accès aux formations spécifiques au domaine de l'animation socio-culturelle et de l'éducation populaire. Il s'agit de mutualiser des capacités, de partager les pratiques professionnelles et de s'organiser pour des actions et des partenariats qui dépassent

l'échelle communale.

La tarification de l'adhésion est calculée selon la méthode suivante :

Total des produits consolidés pour l'année N-2 x 0.46%

Il est demandé une adhésion pour l'année 2026 qui sera calculée à partir du compte de résultat 2024 transmis à la caisse d'allocation familiales du Rhône, soit un total de produits de 189 546 € euros et donc une adhésion s'élevant à 872 euros.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver l'adhésion de la Ville à la fédération des centres sociaux du Rhône pour l'année 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver l'adhésion de la Ville à la fédération des centres sociaux du Rhône pour l'année 2026.

Suffrages exprimés	31	
Vote(s) Pour	31	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOU , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 09 octobre 2025.



La secrétaire de séance

Dehbia DJERBIB